

**SERVICE ACADEMIQUE
D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
SAIO**

Réf. : 2018-SAIO-1

Affaire suivie par : Stéphane COZIAN

Téléphone : 01.30.83.45.82

Fax : 01.30.83.47.99

Mél : ce.saio@ac-versailles.fr

Diffusion :

Pour attribution : **A** Pour Information : **I**

I	DSDEN	ESPE
	78	Universités et IUT
	91	Gds. Etab. Sup
	92	CANOPE
	95	CIEP
	Circonscriptions	A CIO
	78	CNED
	91	CREPS
	92	CROUS
	95	DDCS
I	Inspection 2nd degré	78
	Divisions et services, CT et CM	91
		92
A	Lycées	95
	78	INS HEA
	91	DRONISEP
	92	INJEP
	95	SIEC
A	Collèges	UNSS
	78	Représentants des Personnels, 1 ^{er} degré
	91	
	92	
	95	91
	Écoles	92
	78	95
	91	Représentants des Personnels, 2nd degré
	92	
	95	
A	Établissements privés	Associations de parents d'élèves académiques
	MELH	78
	LYCEE MILITAIRE	91
A	EREA	92
	ERPD	95
Autres : IEN-IO/ET		

Nature du document :

- Nouveau
 Modifié

Le présent document comporte :

Circulaire 8 p.
Annexes 13 p.
Total 21 p.

Versailles, le 22 janvier 2018

Le Recteur de l'académie de Versailles
Chancelier des Universités

à

Mesdames et messieurs les principaux de collège publics et
privés sous contrat

Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées publics et
privés sous contrat

Mesdames et messieurs les directeurs de centre
d'information et d'orientation

POUR ATTRIBUTION

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Éducation
nationale chargés de l'enseignement général ou technique,
de l'information et de l'orientation

POUR INFORMATION

s/c de Madame et messieurs les inspecteurs d'académie -
Directeurs académiques des services de l'éducation
nationale

Objet : Entretiens d'information pour les procédures

PassPRO PassCCD PassAGRI

Pour certaines spécialités de 2nde professionnelle et de 1^{ère} année de CAP,
avant de formuler des vœux dans AFFELNET, l'élève doit pouvoir bénéficier
d'un entretien d'information préalable afin de conforter son projet et
s'engager dans une poursuite d'études.

De même, pour un vœu en 2nde GT avec l'enseignement « Création et
Culture Design » il convient de permettre au candidat de bénéficier
d'informations relatives aux métiers d'art et du design, d'aborder avec lui la
création industrielle et artisanale et les contenus d'enseignement.

Enfin les élèves ont la possibilité d'être reçus en entretien d'information s'ils
souhaitent candidater en 2nde GT avec l'enseignement Écologie – Agronomie
– Territoire et Développement Durable (E.A.T.D.D).

La spécificité des spécialités et des enseignements, l'attractivité de ces
formations nécessitent la mise en place de procédures d'information
particulières :

- PassPRO pour les formations professionnelles,
- PassCCD pour l'enseignement d'exploration Création et Culture Design
- PassAGRI pour l'enseignement d'exploration Écologie – Agronomie –
Territoire et Développement Durable.

Ces trois procédures s'appuient sur une application informatique unique
« PassPRO-PassCCD-PassAGRI » accessible dès **le lundi 29 janvier 2018**.



2/21

A. LES ENTRETIENS

L'information complémentaire que peut recevoir le candidat prend la forme d'un entretien dit « entretien d'information ».

Le dialogue mené avec l'élève a pour objectif de l'éclairer, il est conduit dans un esprit d'aide et d'accompagnement dans une démarche d'élaboration de projet. Intégré dans le parcours avenir, l'entretien d'information a pour objectif de :

- Fournir au candidat tous les éléments d'information nécessaires pour lui permettre d'élaborer des choix d'orientation réfléchis (connaissances et compétences requises, poursuites d'études et insertion professionnelle).
- Placer l'élève en situation de recherche active dans ses démarches d'orientation.
- Mettre un établissement d'accueil préparant la formation (« lycée de référence »), en situation d'apporter des informations et des conseils précis et individualisés.
- Apprécier l'implication et la motivation de l'élève, et le bénéfice qu'il pourrait retirer de ce choix d'orientation.

Un entretien est proposé à tout élève qui s'inscrit dans la procédure avant le : vendredi 11 mai 2018.

La lettre guidée obligatoire est le seul support des entretiens d'information (ANNEXES 2, 4 et 6). Tout élève se présentant sans lettre guidée peut se voir refuser l'entretien.

Nota bene

Une aide pour l'élaboration de la lettre guidée est disponible sur le site académique : www.ac-versailles.fr/passpro , www.ac-versailles.fr/passccd et www.ac-versailles.fr/passagri

L'outil Folios propose également un module d'accompagnement des élèves à la procédure PassPRO.

La présentation d'évaluations scolaires est exclue de même que la prise en compte d'éléments relevant de critères comportementaux.

Les entretiens d'information se déroulent dans les établissements référents des procédures PassPRO, PassCCD et PassAGRI sur une période allant du :

Lundi 5 février 2018 au vendredi 18 mai 2018

A l'issue des entretiens, les élèves reçoivent un avis. Lors de la phase d'affectation de juin, cet avis, conjugué avec celui émis par l'établissement d'origine de l'élève est traduit en bonus, soit un nombre de points supplémentaires permettant une graduation des priorités d'affectation. Les avis vont de « très favorable » à « réservé ».



3/21

B. LES MODALITES D'INSCRIPTION AUX ENTRETIENS

1. Les collèges et lycées publics et privés de l'académie, ont un accès direct à l'application PassPRO-PassCCD-PassAGRI de l'académie de Versailles :
 - pour les établissements publics Inscription directe via le portail ARENA <https://intranet.in.ac-versailles.fr>,
 - pour les établissements privés <https://id.ac-versailles.fr>
2. Les CFA et les établissements privés hors contrat de l'académie, les élèves candidats à un retour en formation initiale ont recours au formulaire accessible en ligne à partir du site académique :

formulaire 
de pré-inscription

www.ac-versailles.fr/passpro , www.ac-versailles.fr/passccd et www.ac-versailles.fr/passagri

3. Les établissements hors académie qui souhaitent inscrire leurs élèves à PassPRO-PassCCD-PassAGRI (élèves domiciliés dans l'académie de Versailles ou emménageant dans l'académie) ont recours au formulaire accessible en ligne à partir du site académique :

formulaire 
de pré-inscription

www.ac-versailles.fr/passpro , www.ac-versailles.fr/passccd et www.ac-versailles.fr/passagri

C. LE ROLE DES ETABLISSEMENTS

✓ L'établissement d'origine :

Il veille à ce que chaque élève intéressé soit inscrit dans l'application informatique PassPRO-PassCCD-PassAGRI et qu'il soit suivi par un membre de l'équipe éducative. Ce référent accompagne l'élève tout au long de la démarche.

Lors de l'inscription de l'élève dans l'application, du lundi 29 janvier au vendredi 11 mai 2018, le chef d'établissement d'origine saisit un avis (favorable, assez favorable, réservé) ainsi qu'un bref commentaire visant à apprécier l'implication et la motivation de l'élève pour la formation demandée.

Dès réception de la convocation par courriel, l'établissement d'origine la transmet à l'élève dans les plus brefs délais.

Le cas échéant, si un élève renonce à participer à l'entretien, le chef d'établissement l'indique dans l'application selon la modalité suivante :

- décocher dans le dossier électronique la formation ou l'enseignement concerné afin que l'établissement référent en soit aussitôt informé.



4/21

A l'issue de l'entretien, quand le dossier électronique PassPRO-PassCCD-PassAGRI est publié, l'établissement d'origine l'édite et le transmet à l'élève et à ses représentants légaux, **au plus tard pour le mercredi 23 mai 2018**.

Les informations contenues dans ce dossier permettront à l'élève et à sa famille d'élargir, au besoin, leurs choix de poursuite d'études.

✓ **L'établissement référent :**

Il veille à proposer un entretien à tous les élèves inscrits. La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 11 mai 2018 inclus**.

Il saisit dans les meilleurs délais le compte-rendu d'entretien et l'avis commenté du chef d'établissement. L'ensemble de ces informations seront transmises à l'élève et à sa famille.

Il publie, dans les meilleurs délais, et **au plus tard le mardi 22 mai 2018**, tous les dossiers des élèves inscrits dans l'application informatique.

Rappel :

*Pour que le vœu puisse, le cas échéant, bénéficier d'un bonus de points dans l'application AFFELNET, ce vœu doit être saisi par l'établissement d'origine au plus tard **le jeudi 24 mai 2018**.*

Pour les CAP, le chef d'établissement veille à saisir le code vœu spécifique correspondant au type de public dont relève l'élève (3^{ème} SEGPA ou 3^{ème} générale).

La procédure PassPRO, selon la valeur du bonus obtenu permet une affectation prioritaire en 2nde Professionnelle ou 1^{ère} année de CAP « profil 2nde pro » après une classe de 3^{ème} SEGPA, module de remédiation MLDS, DIMA, ateliers et classe relai.

Pour les candidatures qui font l'objet d'un examen préalable en commission médicale et/ou de retour en formation initiale, l'avis « PassPRO » est un des éléments du dossier pris en compte pour arrêter l'avis final. Une convergence des avis est recherchée.

D. LES MODALITES SPECIFIQUES AUX TROIS PROCEDURES

❖ La procédure PassPRO

■ Le public concerné : les élèves de 3^{ème} générale, prépa pro, SEGPA, UPE2A, dispositif ULIS , en module de la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire), ou en dispositif DIMA, les élèves se portant candidat à un retour en formation initiale, ainsi que les élèves en situation de handicap ou en situation médicale.

Rappel :

Les élèves scolarisés en seconde générale et technologique qui ont vocation à poursuivre leur scolarité en classe de première ne sont pas concernés.



5/21

■ Les candidatures multiples dans « PassPRO » :

- L'élève peut être inscrit dans PassPRO pour toutes les formations proposées, sans aucune restriction de domaines, ni de type de formation.
- L'avis du chef d'établissement d'origine est requis pour chaque formation demandée par l'élève.
- L'élève ne participe qu'à un seul entretien par domaine quel que soit le nombre de formations du domaine pour lesquelles il est inscrit.
- Le chef de l'établissement référent porte un avis pour chaque formation demandée par l'élève. Seul le compte rendu d'entretien saisi porte sur l'ensemble du domaine.

■ Les formations et établissements référents de la procédure PassPRO : pour consulter la liste complète, voir : **ANNEXE 1**

• **Formations sortantes :**

2NDPRO MAINTENANCE DE VEHICULES OPTION MOTOCYCLES

Cette formation est regroupée au sein de la seconde commune « maintenance des véhicules », non concernée par PassPRO.

• **Formations regroupées :**

2NDPRO ORIENT.PROGRES:FAC.ROUTAGE/RPIP

Cette formation regroupe 3 formations :

- BAC PRO Façonnage de produits imprimés, routage
- BAC PRO Réalisation de produits imprimés et plurimédia
Option A productions graphiques
- BAC PRO Réalisation de produits imprimés et plurimédia
Option B productions imprimées

CAP ORIENT.PROGRESSIVE : CLM/CRM

Cette formation regroupe 2 formations:

- CAP Conducteur livreur de marchandises
- CAP Conducteur routier de marchandises

2NDPRO AERONAUTIQUE 2NDE COMMUNE

Cette formation regroupe 2 formations:

- BAC PRO Aéronautique option avionique
- BAC PRO Aéronautique option systèmes

2NDPRO METIERS DU CUIR 2NDE COMMUNE

Cette formation correspond à la seule formation des métiers du cuir proposée dans l'académie et déjà dans PassPRO :

- BAC PRO Métiers du cuir option maroquinerie



6/21

❖ La procédure PassCCD

- Le public concerné : Tous les élèves de 3^{ème} intéressés par l'enseignement d'exploration 6 heures création et culture design. Les élèves en situation de handicap ou en situation médicale sont également concernés.

Rappel :

Cette formation à capacités contraintes ne relève pas d'une procédure de dérogation liée à l'assouplissement de la carte scolaire. En effet, les priorités d'affectation pouvant être attribuées à titre concernent uniquement les secondes générales et technologiques avec enseignements d'exploration courants.

- Les établissements référents de la procédure PassCCD :
 1. Le lycée Jean-Pierre Vernant, SEVRES (92)
 2. Le lycée Georges Brassens, COURCOURONNES (91)
 3. Le lycée Camille Claudel, VAUREAL (95)
 4. Le lycée Le Corbusier, POISSY (78)

❖ La procédure PassAGRI

- Le public concerné : tous les élèves de 3^{ème} intéressés par l'enseignement d'exploration Écologie – Agronomie – Territoire et développement durable. Les élèves en situation de handicap ou en situation médicale sont également concernés.
- L'établissement référent de la procédure PassAGRI :
Lycée agricole et horticole, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)

E. LA COMMISSION ACADEMIQUE

La commission académique se réunit **le vendredi 1er juin 2018** au service académique d'information et d'orientation (SAIO) du rectorat de Versailles. Elle examine les candidatures des trois procédures (**PassPRO, PassCCD et PassAGRI**).

La commission étudie les dossiers dématérialisés disponibles dans l'application et émet un avis final sur la base du croisement de l'avis pédagogique émis par l'établissement d'origine et l'établissement référent suite à l'entretien d'information. En conséquence aucun dossier n'est à transmettre.

L'avis proposé par la commission académique (avis final) est traduit en bonus permettant ainsi une graduation des priorités d'affectation de très favorable à réservé. Le bonus obtenu vaut pour tout établissement demandé et quel que soit le rang du vœu sollicité.



7/21

Avis proposé à la commission à l'issue du traitement informatique

AVIS ETABLISSEMENT D'ORIGINE	AVIS ETABLISSEMENT REFERENT	AVIS FINAL PROPOSE
FAVORABLE	FAVORABLE	TRES FAVORABLE
FAVORABLE ASSEZ FAVORABLE	ASSEZ FAVORABLE FAVORABLE	FAVORABLE
ASSEZ FAVORABLE FAVORABLE RESERVE	ASSEZ FAVORABLE RESERVE FAVORABLE	ASSEZ FAVORABLE
ASSEZ FAVORABLE RESERVE	RESERVE ASSEZ FAVORABLE	PEU FAVORABLE
RESERVE	RESERVE	RESERVE

F. LE CALENDRIER

Le calendrier reprend les dates clés des trois procédures

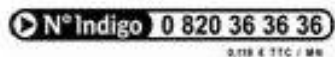
2017-2018		
Lundi 29 janvier		<ul style="list-style-type: none"> Ouverture des inscriptions aux entretiens.
Lundi 5 février	Période des entretiens	<ul style="list-style-type: none"> Début des entretiens
Vendredi 11 mai		<ul style="list-style-type: none"> Date limite des inscriptions aux entretiens.
Vendredi 18 mai		<ul style="list-style-type: none"> Date limite des entretiens organisés dans les lycées référents.
Mardi 22 mai		<ul style="list-style-type: none"> Date limite de publication des dossiers par les établissements référents.
Mercredi 23 mai		<ul style="list-style-type: none"> Date limite de transmission aux élèves de leur dossier par les établissements d'origine.
Judi 24 mai		<ul style="list-style-type: none"> Fin de saisie des vœux dans AFFELNET par les établissements d'origine.
Vendredi 1^{er} juin		<ul style="list-style-type: none"> Commission PassPRO, PassCCD et PassAGRI (aucun dossier n'est à envoyer).




8/21

G. ASSISTANCE TECHNIQUE

En cas de difficultés, formuler une demande d'assistance :
Soit par téléphone :



Soit par formulaire en ligne depuis le portail d'assistance :

 accessible à partir du site <http://swapi.ac-versailles.fr>

Pour le recteur et par autorisation
La chef des services académiques
d'information et d'orientation
Dominique DI-PIETRO



9/21

LISTE DES FORMATIONS ET DES ETABLISSEMENTS (PASSPRO 2018)

Métiers d'art

➤ **Ebénisterie** :

CAP ÉBENISTE

Lycée Adrienne Bolland à Poissy (78)

Lycée de Prony à Asnières-sur-Seine (92)

➤ **Mode-Vêtement et Maroquinerie** :

2NDPRO METIERS DE LA MODE - VETEMENT

Lycée Adrienne Bolland à Poissy (78)

Lycée Jean Monnet à Juvisy-sur-Orge (91)

Lycée Gustave Eiffel à Massy (91)

Lycée Louise Michel à Nanterre (92)

Lycée Ferdinand Buisson à Ermont (95)

2NDPRO METIERS DU CUIR 2NDE COMMUNE

(Correspond au bac pro Métiers du cuir option maroquinerie)

Lycée Jean Monnet à Juvisy-sur-Orge (91)

➤ **Communication et industries graphiques** :

2NDPRO ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION COMMUNICATION VISUELLE PLURIMEDIA

Lycée Claude Garamont à Colombes (92)

2NDPRO ORIENT.PROGRES.:FAC.ROUTAGE/RPIP

(Groupement du bac pro Façonnage produits imprimés – routage et des bacs pro réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques et option B productions imprimées)

Lycée Claude Garamont à Colombes (92)

➤ **Métiers du spectacle** :

CAP ACCESSOIRISTE REALISATEUR

Lycée Jules Verne à Sartrouville (78)

➤ **Signalétique et décor** :

CAP SIGNALETIQUE ET DECORS GRAPHIQUES

Lycée George Sand à Domont (95)

Lycée Jean Perrin à Saint-Cyr-l'Ecole (78)

➤ **Marchandisage visuel** :

2NDPRO ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION MARCHANDISAGE VISUEL

Lycée Jean Perrin à Saint-Cyr-l'Ecole (78)

Lycée Gustave Eiffel à Massy (91)

Lycée Camille Claudel à Vauréal (95)

➤ **Tapisserie d'ameublement** :

2NDPRO ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT

Lycée Anatole France à Colombes (92)

➤ **Photographie**

2NDPRO PHOTOGRAPHIE

Lycée Etienne-Jules Marey à Boulogne (92)



10/21

Aéronautique

CAP AERONAUTIQUE OPTION AVIONIQUE

Lycée Alexandre Denis à Cerny (91)

2NDPRO AERONAUTIQUE 2NDE COMMUNE

(Groupement des bacs pro aéronautique option avionique et option systèmes)

Lycée Alexandre Denis à Cerny (91)

2NDPRO AVIATION GENERALE

Lycée Alexandre Denis à Cerny (91)

Conduite

CAP ORIENT.PROGRESSIVE : CLM/CRM*

(Groupement des CAP conducteur livreur de marchandises et conducteur routier de marchandises)

Lycée du Château d'Épluches à Saint-Ouen-l'Aumône (95)

2NDPRO CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES

Lycée Alexandre Denis à Cerny (91)

Lycée du Château d'Épluches à Saint-Ouen-l'Aumône (95)

Transport

2NDPRO TRANSPORT

Lycée Gaspard Monge à Savigny-sur-Orge (91)

Lycée du Château d'Épluches à Saint-Ouen-l'Aumône (95)

Maintenance des véhicules

CAP MAINTENANCE DE VEHICULES OPTION MOTOCYCLES*

Lycée Claude Chappe à Nanterre (92)

Hôtellerie – Restauration

CAP COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HOTEL-CAFE-RESTAURANT*

Lycée d'Hôtellerie et de tourisme à Guyancourt (78)

Lycée Camille Claudel à Mantes-la-Ville (78)

Lycée Louis Bascan à Rambouillet (78)

Lycée Château des Coudraies à Étioilles (91)

Lycée Théodore Monod à Antony (92)

Lycée René Auffray à Clichy (92)

Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon (92)

Lycée Santos-Dumont à Saint-Cloud (92)

Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)

CAP CUISINE*

Lycée d'Hôtellerie et de tourisme à Guyancourt (78)

Lycée Camille Claudel à Mantes-la-Ville (78)

Lycée Louis Bascan à Rambouillet (78)

Lycée Château des Coudraies à Etiolles (91)

Lycée Théodore Monod à Antony (92)

Lycée René Auffray à Clichy (92)

Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon (92)

Lycée Santos-Dumont à Saint-Cloud (92)

Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)

CAP PATISSIER*

Lycée Château des Coudraies à Etiolles (91)

Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)



11/21

2NDPRO BOULANGER PATISSIER

Lycée d'Hôtellerie et de tourisme à Guyancourt (78)
 Lycée Château des Coudraies à Étiolles (91)
 Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon (92)
 Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)

2NDPRO METIERS DE LA RESTAURATION

Lycée d'Hôtellerie et de tourisme à Guyancourt (78)
 Lycée Camille Claudel à Mantes-la-Ville (78)
 Lycée Louis Bascan à Rambouillet (78)
 Lycée Château des Coudraies à Étiolles (91)
 Lycée Théodore Monod à Antony (92)
 Lycée René Auffray à Clichy (92)
 Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon (92)
 Lycée Santos-Dumont à Saint-Cloud (92)
 Lycée Auguste Escoffier à Éragny-sur-Oise (95)

Prévention – Sécurité

CAP AGENT DE SECURITE

Lycée Jules Verne à Sartrouville (78)
 Lycée Louis Blériot à Trappes (78)
 Lycée Paul Belmondo à Arpajon (91)
 Lycée Nadar à Draveil (91)
 Lycée Paul Langevin à Nanterre (92)
 Lycée du Vexin à Chars (95)
 Lycée Charles Baudelaire à Fosses (95)

2NDPRO METIERS DE LA SECURITE

Lycée Jules Verne à Sartrouville (78)
 Lycée Louis Blériot à Trappes (78)
 Lycée Paul Belmondo à Arpajon (91)
 Lycée Nadar à Draveil (91)
 Lycée Paul Langevin à Nanterre (92)
 Lycée du Vexin à Chars (95)
 Lycée Charles Baudelaire à Fosses (95)

Santé-Social

2NDPRO OPTIQUE - LUNETTERIE

Lycée Jean-Perrin à Saint-Cyr l'école (78)
 Lycée Léonard de Vinci à Levallois Perret (92)

Agriculture

CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE

Lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye (78)

2DPROA PRODUCTIONS

Lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye (78)

2DPROA NATURE JARDIN PAYSAGE FORET

Lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye (78)

*CAP courant : les élèves de 3ème SEGPA, UPE2A, module MLDS, ULIS, DIMA, classe et atelier relais sont prioritaires.

PassPRO : LETTRE GUIDÉE (1/3)

Pour être candidat(e) à l'une des formations faisant l'objet d'un entretien d'information et de motivation, signalez-vous auprès de votre collège pour que celui-ci vous inscrive dans la procédure « PassPRO ».

Votre collège vous transmettra ensuite votre convocation pour l'entretien au lycée.

Formations concernées par la procédure PassPRO 2018

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ébénisterie - CAP Ébéniste ▪ Mode Vêtement et Maroquinerie - 2NDPRO Métiers de la mode - Vêtements - 2NDPRO Métier du cuir 2nde commune (Métiers du cuir option maroquinerie) ▪ Communication et industrie graphique - 2NDPRO Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia - 2NDPRO Orient.Progres:Fac.Routage/RPIP (Façonnage produits imprimés – routage et Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques et option B productions imprimées) ▪ Métiers du spectacle - CAP Accessoiriste réalisateur ▪ Signalétique et décor - CAP Signalétique et décors graphiques ▪ Marchandisage visuel - 2NDPRO Artisanat et métiers d'art, option marchandisage visuel ▪ Tapiserie d'ameublement - 2NDPRO Artisanat et métiers d'art, option tapiserie d'ameublement ▪ Photographie - 2NDPRO Photographie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aéronautique - CAP Aéronautique, option avionique - 2NDPRO Aéronautique 2nde commune (Aéronautique option avionique et option systèmes) - 2NDPRO Aviation générale ▪ Conduite - CAP Orient. Progressive : CLM/CRM* (Conducteur livreur de marchandises et conducteur routier de marchandises) - 2NDPRO Conducteur transport routier marchandises ▪ Transport - 2NDPRO Transport ▪ Maintenance des véhicules - CAP Maintenance des véhicules option motocycles* ▪ Hôtellerie-Restauration - CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant* - CAP Cuisine* - CAP Pâtissier* - 2NDPRO Boulanger pâtissier - 2NDPRO Métiers de la restauration ▪ Prévention-Sécurité - CAP Agent de sécurité - 2NDPRO Métiers de la sécurité ▪ Santé-Social - 2NDPRO Optique – Lunetterie ▪ Agriculture - CAPA Métiers de l'agriculture - 2DPROA Nature Jardin Paysage Forêt - 2DPROA Productions <p>*CAP courant : les élèves de 3e SEGPA, UPE2A, module MLDS, ULIS, DIMA, classe et atelier relais sont prioritaires.</p>
--	--

Pour vous préparer à l'entretien, **complétez les pages de cette lettre guidée que vous devrez apporter au lycée lors de l'entretien.**

PassPRO : LETTRE GUIDEE (2/3)

Consultez le site internet www.ac-versailles.fr/passpro vous y trouverez des informations pour compléter la page formation et la page métier de cette lettre guidée.

À noter : Vous passerez **un seul entretien par domaine** (par exemple : Hôtellerie-Restaurant), quel que soit le nombre de formations qui vous intéressent dans ce domaine (par exemple : 2NDPRO Métiers de la restauration ET CAP Cuisine). Si vous vous présentez à l'entretien pour plusieurs formations d'un même domaine, **vous rédigerez une lettre par formation envisagée.**

Prénom et Nom :

Classe :

Date de naissance : /...../.....

Nom et ville de votre collègue :

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Quelle formation envisagez-vous ?

.....

Quels sont les objectifs de la formation ?

.....

.....

.....

Donnez des exemples de poursuites d'études possibles

.....

.....

Quelles sont les qualités nécessaires pour réussir ?

.....

.....

Comment avez-vous connu cette formation ?

.....

.....

Quels sont vos intérêts et vos motivations pour la formation ?

.....

.....

.....

PassPRO : LETTRE GUIDEE (3/3)

INFORMATIONS SUR LE METIER

Quel métier pourriez-vous envisager après la formation ?

.....
.....

En quoi consiste le travail ? Citez quelques activités professionnelles.

.....
.....
.....
.....
.....

Où peut-on exercer cette profession ? Citez des lieux d'exercice.

.....
.....
.....

Citez d'autres formations qui permettent d'exercer le métier.

.....
.....
.....

Quels sont pour vous les avantages de ce métier ?.....

.....
.....
.....

Quels sont pour vous les inconvénients de ce métier ?.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

**FICHE DE LIAISON INTERNE A L'ETABLISSEMENT
ELEVE SOUHAITANT BENEFICIER
D'UN ENTRETIEN D'INFORMATION PassPRO**

Élève : _____ **Classe :** _____

Professeur référent de l'élève : _____

Courriel académique (information destinée à faciliter les échanges avec le lycée) : _____@ac-versailles.fr

Formations pour lesquelles l'élève souhaite passer un entretien. <small>(voir liste des formations et établissements)</small>	Lieu d'entretien envisagé <small>(voir liste des formations et établissements)</small>	Lettre guidée complétée ?		Commentaires concernant le projet de l'élève pour le domaine concerné (Et éventuellement avis pour chaque formation : Favorable, assez favorable, réservé)
		Oui	Non	
				Avis proposé :
				Avis proposé :
				Avis proposé :
				Avis proposé :

PassCCD : LETTRE GUIDÉE (1/2)

L'enseignement d'exploration de seconde générale et technologique **création et culture design** (6 heures) fait l'objet d'un entretien d'information et de motivation. Signalez-vous auprès de votre établissement pour que celui-ci vous inscrive dans la procédure « PassCCD ». Votre établissement vous transmettra votre convocation pour l'entretien au lycée*. **Complétez les deux pages** de cette lettre guidée que vous apporterez au lycée lors de l'entretien, support lors de cet échange.

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :/...../.....

Nom et ville de votre collège :

Consultez le site internet www.ac-versailles.fr/passccd vous y trouverez des informations pour compléter la page formation et la page métier de cette lettre guidée.

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Quels sont les objectifs de la formation ?.....

.....

.....

.....

Donnez des exemples de poursuites d'études possibles.....

.....

.....

.....

Quelles sont les qualités nécessaires pour réussir ?

.....

.....

.....

Comment avez-vous connu cette formation ?.....

.....

.....

.....

Quels sont vos intérêts et vos motivations pour la formation ?.....

.....

.....

.....

Si vous avez bénéficié d'un entretien lors des journées portes ouvertes d'un lycée référent il se peut que vous soyez dispensé d'un nouvel entretien. Dans ce cas complétez la lettre guidée et transmettez-la à votre collège qui l'enverra à l'établissement référent que vous avez choisi.

INFORMATIONS SUR LE METIER

Quel métier pourriez-vous envisager après la formation ?

.....
.....

En quoi consiste le travail ? Citez quelques activités professionnelles.

.....
.....
.....
.....
.....

Où peut-on exercer cette profession ? Citez des lieux d'exercice.

.....
.....
.....

Citez d'autres formations qui permettent d'exercer le métier.

.....
.....
.....

Quels sont pour vous les avantages de ce métier ?.....

.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont pour vous les inconvénients de la profession ?.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

**FICHE DE LIAISON INTERNE A L'ETABLISSEMENT
ELEVE SOUHAITANT BENEFICIER
D'UN ENTRETIEN D'INFORMATION PassCCD**

NOM du professeur référent de l'élève : _____

Prénom du professeur référent de l'élève : _____

Courriel académique du professeur référent de l'élève (information destinée à faciliter les échanges avec le lycée) :
_____ @ac-versailles.fr

Nom de l'élève : _____ **Prénom** de l'élève : _____

Classe : _____

Lieu d'entretien choisi*	Lettre guidée complétée		Commentaires concernant le projet de l'élève pour le domaine concerné (Et éventuellement avis pour l'enseignement : Réserve, assez favorable, favorable)
	Oui	Non	

PassAGRI : LETTRE GUIDÉE (1/2)

L'enseignement d'exploration de seconde générale et technologique *Écologie – Agronomie – Territoire et Développement Durable* fait l'objet d'un entretien d'information et de motivation. Signalez-vous auprès de votre établissement pour que celui-ci vous inscrive dans la procédure « PassAGRI ». Votre établissement vous transmettra votre convocation pour l'entretien au lycée*. **Complétez les deux pages** de cette lettre guidée que vous apporterez au lycée lors de l'entretien, support lors de cet échange.

Nom : **Prénom :**

Classe : **Date de naissance :**/...../.....

Nom et ville de votre collège :

Consultez le site internet www.ac-versailles.fr/passagri vous y trouverez des informations pour compléter la page formation et la page métier de cette lettre guidée.

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Quels sont les objectifs de la formation ?

.....
.....
.....
.....

Donnez des exemples de poursuites d'études possibles.

.....
.....
.....

Quelles sont les qualités nécessaires pour réussir ?

.....
.....
.....

Comment avez-vous connu cette formation ?

.....
.....
.....

Quels sont vos intérêts et vos motivations pour la formation ?

.....
.....
.....
.....

*Si vous avez bénéficié d'un entretien lors des journées portes ouvertes d'un lycée référent il se peut que vous soyez dispensé d'un nouvel entretien. Dans ce cas complétez la lettre guidée et transmettez-la à votre collègue qui l'enverra à l'établissement référent que vous avez choisi.

PassAGRI : LETTRE GUIDEE (2/2)

INFORMATIONS SUR LE METIER

Quel métier pourriez-vous envisager après la formation ?

.....
.....

En quoi consiste le travail ? Citez quelques activités professionnelles.

.....
.....
.....
.....
.....

Où peut-on exercer cette profession ? Citez des lieux d'exercice.

.....
.....
.....

Citez d'autres formations qui permettent d'exercer le métier.

.....
.....
.....

Quels sont pour vous les avantages de ce métier ?.....

.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont pour vous les inconvénients de la profession ?.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**FICHE DE LIAISON INTERNE A L'ETABLISSEMENT
ELEVE SOUHAITANT BENEFICIER
D'UN ENTRETIEN D'INFORMATION PassAGRI**

NOM du professeur référent de l'élève :

Prénom du professeur référent de l'élève :

Courriel académique du professeur référent de l'élève (information destinée à faciliter les échanges avec le lycée) : _____ @ _____

Nom de l'élève : _____ **Prénom de l'élève** : _____

Classe : _____

Lieu d'entretien choisi*	Lettre guidée complétée		Commentaires concernant le projet de l'élève pour le domaine concerné (Et éventuellement avis pour l'enseignement : Réservé, assez favorable, favorable)
	Oui	Non	